

Latulippe	Pepin
Leblanc (Laurier)	Perrault
Lefebvre	Pilon
Legault	Portelance
Lessard (LaSalle)	Pringle
Lessard	Prud'homme
(Lac-Saint-Jean)	Ricard
Loiselle	Richard
Lundrigan	Richardson
MacDonald (Egmont)	Robinson
Macdonald (Rosedale)	Rochon
MacEachen	Rock
MacEwan	Roy (Timmins)
MacGuigan	Roy (Laval)
MacLean	Ryan
Macquarrie	Rynard
MacRae	Schumacher
McBride	Serré
McCleave	Sharp
McCutcheon	Skoreyko
McGrath	Smith (Northumberland- Miramichi)
McIntosh	Smith (Saint-Jean)
McKinley	Southam
McNulty	Stafford
Mahoney	Stanbury
Marceau	Stewart (Cochrane)
Marchand (Langelier)	Stewart (Marquette)
Marshall	Stewart (Okanagan- Kootenay)
Mazankowski	Sullivan
Mongrain	Thomas (Maisonneuve)
Monteith	Thomas (Moncton)
Moore	Thompson (Red Deer)
Morison	Tolmie
Muir (Cape Breton- The Sydneys)	Trudeau
Muir (Lisgar)	Turner (London-Est)
Munro	Turner (Ottawa- Carleton)
Murphy	Wahn
Noël	Walker
Nowlan	Watson
O'Connell	Whelan
Olson	Whicher
Otto	Whiting
Ouellet	Woolliams—169.
Paproski	
Peddle	
Pelletier	

• (3.30 p.m.)

M. l'Orateur: Je déclare la motion rejetée.

L'hon. John N. Turner (ministre de la Justice) propose que le bill C-3 modifiant le Code criminel, rapporté avec des amendements par le comité permanent de la justice et des questions juridiques, soit agréé.

(La motion est adoptée.)

M. l'Orateur: Quand ce bill sera-t-il lu pour la troisième fois?

Des voix: Maintenant.

M. l'Orateur: En conformité de l'ordre spécial passé hier, dès maintenant.

L'hon. M. Turner propose alors que le bill soit lu pour la 3^e fois et adopté.

Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince Albert): Monsieur l'Orateur...

M. l'Orateur: A l'ordre. Je dois m'excuser auprès du très honorable représentant mais le député de Winnipeg-Nord-Centre invoque le Règlement.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Comme la déclaration habituelle du jeudi n'a pas encore été faite aujourd'hui, je me demande si la Chambre permettrait au leader du gouvernement d'annoncer les travaux pour demain et les jours suivants avant que nous poursuivions le débat?

Des voix: Oh, oh!

L'hon. M. Macdonald: Je remercie le député de sa...

M. l'Orateur: A l'ordre. Il faut obtenir le consentement. Y consent-on?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

M. l'Orateur: Il est évident qu'il n'y a pas unanimité. La parole est au très honorable député de Prince Albert.

Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince Albert): Monsieur l'Orateur, je n'ai pas pris la parole à l'étape de la 2^e lecture ou à aucun moment au cours du débat. J'ai suivi les divers discours même quand je n'étais pas présent à la Chambre. Je suis sûr que, sauf deux ou trois discours, la Chambre a examiné la question de façon responsable et objective.

Des voix: Bravo!

Le très hon. M. Diefenbaker: En ce qui concerne les observations des divers députés, je me contenterai de signaler celles d'un député, celui de Calgary-Nord (M. Woolliams), qui au nom de la loyale opposition de Sa Majesté, a exposé les opinions de notre parti avec clarté et distinction.

Des voix: Bravo!

Le très hon. M. Diefenbaker: Aucune mesure législative dont la Chambre a été saisie ne m'a inspiré autant d'inquiétude que ce bill. J'ai traité cette question à Toronto, à l'occasion d'un dîner organisé par le B'Nai B'Rith où l'on m'a demandé de prendre la parole. J'ai pris position contre le bill et j'ai fait un exposé général des raisons de mon attitude. Je conserverai précieusement le souvenir des acclamations unanimes qui ont suivi mon allocution, bien qu'une grande partie de l'assistance n'ait pas été de mon avis. Elles